ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

élèves

Question écrite n° 129679

Texte de la question

M. François de Rugy alerte M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur les inquiétudes relayées par de nombreuses associations et de nombreux citoyens quant à la base nationale des identifiants élèves BNIE. Cette base, qui s'ajoute à la base élèves 1er degré (BE1D) semble avoir fait l'objet d'une simple déclaration à la CNIL. Les associations qui la dénoncent font état d'une absence de réponse précise du ministère à leurs interrogations. Aussi, il lui demande de préciser les objectifs de la BNIE et de lui indiquer la manière dont est garanti le "droit à l'oubli" prévu par la loi informatique et liberté pour ce fichier.

Données clés

Auteur : M. François de Rugy
Circonscription : Loire-Atlantique (1re circonscription) - Députés n'appartenant à aucun groupe
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 129679
Rubrique : Enseignement
Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative
Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 6 mars 2012, page 1976
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)